Centre Départemental
pour Déficients Sensoriels

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
15, bd François Fabié
12000 Rodez
Tél : 05 65 42 54 66
Fax : 05 65 42 87 00
accueil@cdds12.fr
www.cdds12.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU DIRECTEUR

Décision n° 2023/119

Portant ouverture d'un concours externe sur titres pour le recrutement d'un adjoint des cadres hospitaliers (corps des ACH 1er grade) (H/F)

Le Directeur du CDDS,

VU le Code général de la fonction publique,

VU le décret n° 2011-660 du 14 juin 2011 modifié, portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie B de la fonction publique hospitalière,

VU le décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 modifié, portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière,

VU le décret n° 2022-1207 du 31 août 2022 fixant l'échelonnement indiciaire applicable à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière et modifiant divers décrets indemnitaires,

VU l'arrêté du 27 septembre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne permettant l'accès au premier grade du corps des adjoints des cadres hospitaliers,

VU l'arrêté du 24 octobre 2014 fixant l'organisation et le contenu de la formation d'adaptation à l'emploi des membres du corps des adjoints des cadres hospitaliers,

VU le tableau des effectifs du CDDS et considérant la vacance d'un poste d'adjoint des cadres hospitaliers sur le service Economat-Finances,

DECIDE

Article 1 : Un concours sur titres est organisé pour le recrutement d'un adjoint des cadres hospitaliers (corps des adjoints des cadres hospitaliers 1er grade – branche gestion économique, finances et logistiques) (H/F) au Centre Départemental pour Déficients Sensoriels de Rodez (12).

Article 2 : Les demandes d'admission à concourir doivent être déposées au CDDS – 15 boulevard François Fabié – 12000 RODEZ. A l'appui de sa demande, le candidat (H/F) doit joindre les pièces suivantes :

- Demande d'admission à concourir sur papier libre
- Curriculum vitae détaillée
- Titres de formation, certifications et équivalences
- Pièce d'identité
- Le cas échéant, état signalétique des services militaires et/ou services publics
- Demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°2)

Article 3 : La date de clôture des inscriptions est fixée au **vendredi 26 janvier 2024**.

Article 4 : Le concours aura lieu au CDDS à une date qui reste à préciser après le 16 février 2024.

Article 5 : Ampliation de la présente décision est transmise à M. le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie et à M. le Préfet de l'Aveyron pour affichage. Publication du concours est faite sur le site « Choisir le service public » et sur le site internet du CDDS.

Fait à Rodez, le 11 décembre 2023.
Le Directeur du CDDS,

Département de l'Aveyron
Centre Départemental Déficients Sensoriels
15, Bd François Fabié - 12000 RODEZ

Hugo TARGHETTA.